Cette Joséphine était un sujet hystérique très sensible, qui présentait une hypéresthésie sensorielle analogue à celle de Léon : cette malade, que j'ai du reste eu l'honneur de montrer à la Société, présentait une pseudo-extériorisation *artificielle* de la sensibilité ; elle sentait, comme Léon, l'approche d'un corps quelconque à une distance de quelques centimètres de la peau. Eh bien, Messieurs, Joséphine réalisa très bien la visibilité des effluves magnétiques ; je lui présentais subitement un pôle quelconque de l'aimant : elle devinait souvent juste ; quelquefois cependant elle se trompait, plus souvent certainement que le sujet de Luys, mais je ne l'avais dressée que pendant une quinzaine de jours ; Luys connaissait son sujet depuis des années.

Comment Joséphine s'y prenait-elle pour se tromper si rarement ? Je crois qu'on peut encore expliquer ce phénomène par cette espèce d'hypéresthésie que manifestent certains sujets hypnotisés ; les barreaux aimantés présentent généralement de petites taches, la couleur qui recouvre le milieu du barreau offre certaines éraillures, les deux bouts de l'aimant peuvent avoir des formes différentes, etc. ; nous distinguons à peine ces particularités qui sont des indices certains pour des sujets hypéresthésiés.

« *C'est donc toujours cette espèce de flair que possèdent certains sujets, qui les met à même de réaliser ces expériences merveilleuses* que l'on peut, je crois, qualifier toutes de suggestives. »

Quant à l'hypnoscope d'Ochorowicz, je n'ai jamais observé d'action bien constante ; tout a toujours dépendu de l'auto-suggestion : les malades qui s'imaginaient devoir ressentir quelque chose, réagissaient parfaitement, les autres ne présentaient aucun phénomène.

CHAPITRE XI

DE L'EXTÉRIORISATION DE LA SENSIBILITÉ

I

ÉCOLE DE PARIS

« Dès qu'on magnétise un sujet, dit le colonel Albert de Rochas[1], la sensibilité disparaît chez celui-ci à la surface de la peau. C'est là un fait établi depuis longtemps ; mais ce que l'on ignorait, c'est que cette sensibilité s'extériorise : il se forme, dès l'état de rapport, autour de son corps, une couche sensible, séparée de la peau par quelques centimètres. Si le magnétiseur ou une personne quelconque pince, pique ou caresse la peau du sujet, celui-ci ne sent rien ; si le magnétiseur fait les mêmes opérations sur la couche sensible, le sujet éprouve les sensations correspondantes.

(1) De Rochas. *Les états profonds de l'hypnose*. Paris, 1892, p. 57.

» De plus, on constate qu'à mesure que l'hypnose s'approfondit, il se forme une série de couches analogues à peu près équidistantes, dont la sensibilité décroît proportionnellement à leur éloignement du corps. »

Les expériences du colonel de Rochas, auxquelles j'ai assisté fréquemment, à l'hôpital de la Charité, dans le service de M. Luys, sont fort intéressantes : lorsqu'il piquait avec une aiguille l'atmosphère entourant un sujet, celui-ci ressentait une douleur, alors que l'on pouvait traverser sa peau de part en part sans qu'il manifestât rien.

Si l'on plaçait un *verre d'eau* dans les mains du sujet et que l'on plongeait une *pointe* dans le liquide, la douleur était aussitôt ressentie. Ce phénomène se produisait même si l'on éloignait le verre de la personne en expérience : il fallait donc que l'eau se soit chargée de la sensibilité extériorisée. Cette sensibilité pouvait persister assez longtemps dans les corps qui en étaient chargés : « J'ai sensibilisé, dit M. de Rochas, une dissolution saturée d'hyposulfite de soude en la plaçant à la portée du bras de L... endormie et extériorisée. Le sujet étant réveillé, un aide a déterminé, à son insu, la cristallisation, et au même instant, le bras de L... s'est contracturé, lui faisant éprouver de violentes douleurs. C'était prévu ; mais ce qui l'était moins, c'est qu'une douzaine de jours après, quand j'enfonçai la pointe d'un poignard dans le ballon qui contenait l'hyposulfite cristallisé, un cri retentit dans la pièce voisine, où L..., ignorant ce que je faisais, causait avec d'autres personnes : elle avait ressenti le coup, probablement au bras ; mais ne m'occupant pas alors du phénomène de la localisation des sensations, je ne pensai pas à le lui demander. »

« J'essayai, dit encore M. de Rochas, si la cire ne jouirait pas, comme l'eau, de la propriété d'emmagasiner la sensibilité et je reconnus qu'elle la possédait au plus haut degré, ainsi que d'autres substances, comme le cold-cream et le velours.

» Une petite statuette, confectionnée avec de la cire à modeler et sensibilisée par un séjour de quelques instants en face et à une petite distance du sujet extériosisé, transmettait à ce sujet la sensation des piqûres dont je la perçais, vers le haut du corps si je piquais la statuette à la tête, vers le bas si je la piquais aux pieds.

» Cependant, je parvins à localiser exactement la sensation, en implantant dans la tête de la figurine, une mèche de cheveux coupée à la nuque du sujet pendant son sommeil.

» M. X... ayant alors emporté la statuette ainsi préparée, derrière un bureau où nous ne pouvions la voir, ni le sujet, ni moi, je réveillai le sujet qui, sans quitter sa place, se mit à causer jusqu'au moment où, se retournant brusquement et portant la main derrière sa tête, il demanda en riant qui lui tirait les cheveux, au moment précis où M. X... avait, à son insu, arraché les cheveux de la statuette. »

Si l'on remplace la statuette par une plaque photographique sur laquelle on reproduit ensuite l'image du sujet, ce dernier sent chaque fois qu'on touche la photographie.

Voici un fait de cette nature raconté par Sicard de Plauzolles [1]. « Une troisième plaque qui, avant d'être placée dans l'appareil photographique, avait été fortement chargée de la sensibilité du sujet endormi et extériorisé, a donné une photographie présentant un rapport complet de sensibilité avec lui. Chaque fois que M. de Rochas touchait à l'image, le sujet endormi sentait le contact précisément au point du corps correspondant au point touché de la photographie. M. de Rochas prit une épingle et égratigna deux fois la plaque sur l'image de la main du sujet : celui-ci s'évanouit ; quand il fut réveillé, la main présentait deux stigmates rouges. »

(1) Sicard de Plauzolles. *Les expériences du Dr Luys et de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité* (*Ann. de Psychiâtrie*, 1893, n° 2).

II

ÉCOLE DE NANCY

Ici encore, pour l'Ecole de Nancy, tout est d'ordre suggestif : si le sujet sent la piqûre, le pincement à distance, c'est qu'il sait qu'il doit présenter ces phénomènes ; c'est qu'il *faire* ce que veut son hypnotiseur.

III

DISCUSSION ET OPINIONS PERSONNELLES

A la question suivante :

« *L'extériorisation de la sensibilité existe-t-elle ?* il a été repondu par (1) :

Sanchez Herrero (de Madrid). « Je crois que oui. »

Burot (de Rochefort). « L'extériorisation de l'influx nerveux est très probable ; elle doit se développer dans de certaines conditions. »

David (de Narbonne). « J'ai constaté d'une façon irréfutable, l'extériorisation de la sensibilité, même à l'état de veille, chez des sujets n'ayant jamais été hypnotisés. »

Luys (de Paris). « Oui. »

Pitres (de Bordeaux). « ? »

Marot (de Paris). « J'ai refait et réussi quelques-unes des expériences de Barety ; en particulier, un objet ou une personne étant vus par l'hypnotisé lorsqu'ils étaient touchés du doigt par l'hypnotiseur, et disparaissant pour l'hypnotisé, dès que le doigt ne les touchait plus. Bien entendu, toutes les précautions ayant été prises pour éviter les suggestions, l'hypnotisé ne pouvant s'apercevoir en rien de ce que l'on faisait, et parlant sans être questionné. »

Ochorowicz (de Varsovie). « Probablement, mais je n'ai pas eu de preuves suffisantes. Se méfier de la suggestion mentale et autres suggestions involontaires. »

Dumontpallier (de Paris). « Je ne sais. »

(1) Réponses à mon questionnaire.

Le Menant des Chesnais (de Ville-d'Avray). Les quelques expériences que j'ai faites d'extériorisation de la sensibilité, ont été négatives. Je n'ai pas encore d'opinion personnelle sur ce point, pas plus que sur la question du transfert. »

Henri Petersen (de Boston). « Jusqu'à présent mes expériences restent sans résultat définitif. »

Beaunis (de Paris). « Je n'ai jamais pu la constater. »

Joire (de Lille). « Je n'admets pas l'extériorisation de la sensibilité, mais j'explique les expériences de Rochas par le phénomène de sensibilité à distance que j'ai prouvé (*Neuro-hypnologie*), p. 119. — Voir la discussion et l'application de ce fait aux expériences de de Rochas, *Revue de l'Hypnotisme*, déc. 1893, p. 172. »

Brémaud (de Brest). « Je serais très désireux de voir des expériences sincères, j'ai recherché, je n'ai rien trouvé. Quand j'ai voulu extérioriser la sensibilité, chez un certain nombre j'ai réussi en quelques minutes ; un hystérique hypnotisé est suggestible à l'infini ; un geste, un froncement de sourcil lui indiquent ce qu'il faut qu'il fasse ou qu'il dise. »

De Jong (de la Haye). « Je n'ai pu constater l'extériorisation de la sensibilité. »

Lajoie (de Nashua-New-Hamspire). « ? »

Déjerine (de Paris). « L'extériorisation de la sensibilité est uniquement due à la suggestion. »

G. Ballet (de Paris). « Rien ne l'établit. Les expériences de de Rochas sont des plus défectueuses. »

Voici ce que j'ai dit, en juillet 1893, dans la *Revue de l'hypnotisme* (p. 36 à 38).

« 1° *Pseudo-extériorisation spontanée.* — Collette H... présentait, *dès la première séance*, les phénomènes suivants : la sensibilité était complètement absente ; si au lieu de piquer dans la peau, on piquait à plusieurs reprises dans l'atmosphère, à une distance de un à deux centimètres, la malade, interrogée, indiquait parfaitement l'endroit exact où l'on opérait ; si l'on piquait à une distance plus grande, elle ne ressentait rien.

Ayant constaté ce premier point, j'ai voulu essayer de charger une statuette de cire ou un verre d'eau de cette sensibilité : une statuette de cire étant placée dans la main de Collette, je pique cette statuette à l'aide d'une épingle, la malade ne ressent rien ; si je pratique la même expérience en plaçant la poupée sur la poitrine de la malade, elle ne ressent pas davantage la piqûre ; si je pique la figurine après l'avoir enlevée du contact de Collette, aucune sensation n'est non plus perçue.

Avec des plaques photographiques, je n'ai rien obtenu ; celles-ci étant appliquées au contact du sujet extériorisé, et reproduisant ensuite l'image de ce dernier, n'ont pas présenté les particularités qu'ont observées de Rochas et Luys.

Ces expériences, faites sans parti pris, car j'avoue n'avoir pas cru jusqu'ici à ces phénomènes, prouvent que, *chez certains sujets spéciaux*, il y a *un semblant* d'extériorisation de la sensibilité, existant *spontanément* pendant le sommeil hypnotique.

Je ne puis être aussi affirmatif que de Rochas, qui semble dire que l'extériorisation de la sensibilité est la règle chez les sujets en état somnambulique. Quant à la possibilité de charger un corps de la sensibilité de la personne extériorisée, je ne pourrai l'admettre que lorsque je serai parvenu à le reproduire *chez un sujet non habitué aux manœuvres hypnotiques*. Le doute persiste en mon esprit à cet égard, mais j'espère, si le fait existe réellement, pouvoir bientôt m'en assurer d'une manière indéniable.

2° *Pseudo-extériorisation artificielle.* — J'ai appelé pseudo-extériorisation spontanée, celle qui se manifeste d'elle-même, sans suggestion aucune ; pour mettre les expérimentateurs à l'abri de toute cause d'erreur, je vais montrer que l'on peut produire par suggestion une pseudo-extériosition artificielle absolument semblable à la précédente.

La première fois que j'ai hypnotisé Joséphine, elle ne présentait aucun phénomène d'extériorisation de la sensibilité ; comme elle est très intelligente, je lui dis : « Écoutez bien : votre sensibilité, au lieu d'être sur votre peau, sera maintenant

au-dessus de votre peau, de telle sorte que, quand je piquerai la peau, vous continuerez à ne rien sentir, et quand, au contraire, je piquerai dans l'air qui se trouve au-dessus de la peau, vous sentirez. Est-ce bien compris » ? La malade répond affirmativement et aussitôt elle présente une extériorisation de la sensibilité aussi développée que celle de Colette.

Si je lui place la figurine de cire en mains, elle ne sent pas quand je pique dans la cire ; à la poitrine, les résultats sont les mêmes ; avec un verre d'eau, les phénomènes sont semblables. Comme précédemment aussi, si j'enlève l'objet de la zone sensible, le sujet ne ressent pas les piqûres.

Avec des plaques photographiques sensibilisées, les résultats ont été aussi négatifs.

Ces phénomènes se sont reproduits chaque fois que j'ai hypnotisé la malade *sans nouvelle suggestion*. Cette pseudo-extériorisation artificielle de la sensibilité n'a pu être reproduite chez aucun autre sujet ; il faut donc admettre une particularité individuelle, comme pour la pseudo-extériorisation spontanée.

Je conclurai donc que *chez certains sujets spéciaux, on peut produire par suggestion une pseudo-extériorisation artificielle de la sensibilité, en tout semblable à la pseudo-extériorisation spontanée.*

J'ai appelé à dessein *pseudo-extériorisation* ce que de Rochas appelle extériorisation, parce que je crois que ces phénomènes doivent être expliqués tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Ce qui paraît surnaturel pourrait bien n'être qu'un phénomène physique très simple tel que : vibration de l'air, température de l'objet approché du corps, etc. Ceci ne peut encore être expliqué scientifiquement, ce n'est pas une raison pour croire aussitôt au surnaturel [1].

Cette première publication fut mal comprise par Mavroukakis, qui me prit pour un chaud partisan de la théorie de de Rochas. Voici ce que je répondis [2] :

(1) Crocq fils. *De la pseudo-extériorisation de la sensibilité* (*Comm. à la Soc. des sciences méd.*, et *Revue de l'Hypn.*, 1893, p. 362)

(2) Crocq fils. *A propos de la pseudo-extériorisation de la sensibilité* (*Revue de l'Hypnotisme*, 1894, p. 217).

« Dans une communication à la Société d'hypnologie, M. Mavroukakis a rapporté quelques expériences faites dans le but de s'assurer de la réalité de l'extériorisation de la sensibilité : « En cherchant à vérifier ce phénomène, a-t-il dit, j'ai remarqué que cette sensibilité extériorisée était un phénomène produit par la suggestion... J'ai conclu que ce n'était pas le fluide magnétique qui provoquait cette prétendue extériorisation de la sensibilité, mais que c'était tout simplement la suggestion. »

Pour prouver ce fait, l'auteur se place à quatre mètres d'une somnambule, il lui dit : « Madame, je vais vous piquer à la main gauche où vous ressentirez une très forte douleur ; » dans une autre expérience, l'auteur place un verre d'eau dans la main du sujet, il lui dit : « Une partie de votre sensibilité va passer dans le verre ; chaque fois que je le piquerai, c'est vous qui sentirez la douleur ; » s'il piquait le verre sans bruit, il n'y avait aucune sensation ; s'il touchait le verre en produisant un son, le sujet ressentait la piqûre.

Les expériences rapportées par M. Mavroukakis sont probablement réalisables chez toutes les somnambules : elles sont d'une simplicité extraordinaire et l'on s'étonne réellement de voir citer des expériences de suggestion aussi élémentaires pour arriver à conclure que l'extériorisation de la sensibilité n'est que de la suggestion.

M. Mavroukakis cite « Crocq (de Bruxelles) et de Rochas » comme s'étant occupés de l'extériorisation de la sensibilité ; il ajoute : Ces expériences m'ont convaincu que ce n'est pas le fluide magnétique qui agit dans ces cas, mais tout simplement la suggestion, et que, probablement, les auteurs de la pseudo-extériorisation de la sensibilité ont été trompés par les faits. »

Il ressort clairement de la communication de M. Mavroukakis qu'il me considère comme partisan de l'extériorisation de la sensibilité, telle que de Rochas l'a décrite et que, par conséquent, il a mal compris mon récent article sur la pseudo-extériorisation de la sensibilité.

Je dois d'abord faire remarquer que j'ai été le premier à

appeler *pseudo-extériorisation* de la sensibilité, le phénomène décrit par Rochas et Luys sous le nom d'extériorisation de la sensibilité. Je voulais, par cette dénomination, indiquer nettement que le phènomène considéré par son inventeur comme une manifestation fluidique et surnaturelle, je le considérais au contraire comme purement physique.

Il y a six mois déjà, j'ai pu produire une pseudo-extériorisation artificielle bien plus caractéristique que celle que rapporte M. Mavroukakis, je n'ai cependant pas conclu à la non-existence de la pseudo-extériorisation spontanée de la sensibilité. Je le répète, mes vues diffèrent totalement de celles de M. de Rochas ; tandis que ce dernier auteur considère le phénomène qui nous occupe comme fréquent, je le crois d'une rareté exceptionnelle ; *au lieu de considérer cette extériorisation comme due à des émanations fluidiques, je crois qu'elle dépend tout simplement de phénomènes physiques vulgaires ;* enfin je n'ai pu réaliser la pseudo-extériorisation qu'en expérimentant à une distance de un centimètre de la peau du sujet ; toutes les autres expériences rapportées par de Rochas, n'ont pu être réalisées ; jamais le verre d'eau ou la statuette de cire, ni les plaques photographiques ne se sont chargées de la sensibilité du sujet, ce qui tend à prouver qu'il s'agit simplement de phénomènes physiques ressentis par un sujet hypnotisé. »

CHAPITRE XII

ACTION A DISTANCE DES SUBSTANCES TOXIQUES ET MÉDICAMENTEUSES

I

ÉCOLE DE PARIS

Comme nous le verrons à propos des idées de l'Ecole de Nancy concernant l'action des médicaments à distance, cette propriété merveilleuse était connue et décrite déjà à l'époque de Braid. Ces recherches tombèrent dans l'oubli et il faut arriver en 1885, pour voir MM. Bourru et Burot, professeurs à l'Ecole de médecine de Rochefort, découvrir à nouveau l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses.

Ces auteurs, voulant étudier les phénomènes produits par le contact des métaux chez les hypnotisés, imaginèrent, pour contrôler

leurs premiers résultats, d'avoir recours à des solutions salines. Ils virent, à leur grande surprise, ces solutions agir, par le simple contact sur la peau, comme si on les avait fait ingérer aux sujets.

Ils expérimentèrent alors avec les alcaloïdes et ils virent qu'un fragment brut d'opium, enveloppé dans un morceau de papier et placé sur la tête d'un sujet, provoquait rapidement un sommeil profond ; avec l'atropine, ils obtinrent la dilatation de la pupille ; avec le chloral, un sommeil accompagné de ronflement ; avec la digitaline, des vomissements ; avec le jaborandi, une salivation abondante et de la sudation ; avec l'eau de laurier-cerise, une extase religieuse, des visions, etc.

Ces résultats furent communiqués au Congrès de Grenoble, en 1885, puis à la Société de Psychologie physiologique, en 1887 ; ils furent enfin publiés en un volume de 300 pages.

Les auteurs se servaient de tubes non hermétiquement fermés ; ces tubes qui étaient d'abord appliqués contre la peau, doivent plutôt être placés à 6 centimètres de cette dernière, de crainte d'obtenir des résultats trop forts. Il est nécessaire que les solutions contenues dans les tubes soient diluées afin d'éviter les actions brutales, toxiques des substances ; la durée de l'application variait de deux à cinq minutes ; chez certains sujets, il fallait même beaucoup plus longtemps pour obtenir un résultat.

Ces recherches furent reprises par Luys, Dècle, Chazarain, Dufour et de Rochas.

Luys rendit compte de ses résultats à la Société de Biologie et à l'Académie de médecine de Paris, il produisit l'ivresse avec l'alcool, la purgation avec l'huile de ricin et l'exorbitis avec l'essence de thym.

L'Académie de médecine nomma une Commission chargée d'examiner les faits signalés par Luys ; Dujardin-Beaumetz, rapporteur, émit un avis défavorable. La Commission fit placer diverses substances dans des tubes semblables ; ces substances, préparées par une tierce personne, n'étaient pas connues des expérimentateurs. Les phénomènes furent toujours à peu près identiques, que

l'on approche des substances actives ou des corps inertes : le sujet qui, de l'avis de Brouardel, était un simulateur, a dit et agi au hasard. Dans ces conditions, la Commission a pensé que les faits annoncés par M. Luys n'étaient pas démontrés et qu'il n'y avait pas lieu d'en tenir compte.

II

ÉCOLE DE NANCY

Braida, le premier, a démontré la nature suggestive de l'action des médicaments à distance.

Bernheim s'est demandé si l'action médicamenteuse à distance est réelle; il déclare n'avoir jamais réussi.

Cependant, à la suite d'expériences affirmatives obtenues par Focachon, Bernheim et Liébault résolurent de tenter des expériences rigoureuses avec le sujet de Focachon. A cet effet, Bernheim fit préparer par un pharmacien de Nancy huit substances contenues dans des tubes fermés par de simples bouchons de liège. C'était de l'émétique, de l'eau de laurier-cerise, du sulfate de strychnine, du chlorydrate de pilocarpine, de la vératrine, du nitrite d'amyle, de l'alcool et de la scammomée. Chaque tube était revêtu d'une étiquette identique, portant un numéro : le pharmacien seul connaissait à quelle substance correspondait chaque numéro. Les résultats furent consignés et les expérimentateurs ne connurent la nature des substances employées qu'après les expériences.

« Sur sept substances expérimentées, dit Bernheim [1], le sujet a accusé des troubles divers; une fois seulement et nous pensons que c'est coïncidence fortuite, ce trouble correspondait à l'action réelle du médicament. »

Mais comment expliquer alors les résultats premiers de Focachon ? Y a-t-il eu coïncidence entre l'auto-suggestion du sujet et l'action réelle du médicament ? Y a-t-il eu de la part de l'expérimentateur, trahison de la pensée. « On ne saurait croire, dit Bernheim, avec quelle finesse certains hypnotisés flairent, si je puis dire ainsi, l'idée qu'ils doivent réaliser. Un mot, un geste, une intonation les mettent sur la voie. »

(1) Bernheim. *De l'action médicamenteuse à distance* (*Rev. de l'Hypn.*, 1887-88, p. 164).

Bernheim ne prétend pas que tous faits observés puissent s'interpréter par la suggestion, il demande seulement que les expériences soient faites en observant les règles suivantes :

1° Faire préparer, par une tierce personne, qui n'assistera pas à l'expérience, une série de substances nettement définies, dans des flacons portant des numéros.

2° Mettre sous enveloppe cachetée les noms des substances correspondant à chaque numéro.

3° Chez les sujets soumis à cette expérience, employer autant que possible des solutions n'ayant pas été expérimentées chez eux, pour éviter les coïncidences par rappel d'une sensation.

4° Inscrire tous les phénomènes à mesure qu'ils se manifestent, pendant les expériences.

5° N'ouvrir l'enveloppe que lorsque les expériences seront toutes terminées et que le sujet sera parti.

III

DISCUSSION ET OPINIONS PERSONNELLES

Que pensez-vous de l'action des médicaments à distance ? (1)

Luys (de Paris). « C'est indiscutable. »

Burot (de Rochefort). « Ce n'est pas seulement un effet de suggestion. »

David (de Narbonne). « Elle est le résultat de la transmission de la pensée de l'opérateur. »

Ochorowicz (de Varsovie). « Il y a quelque chose là dedans, mais rien de positif pour le moment. En tout cas, ce sont plutôt des idiosyncrasies sans règle générale. »

Pitres (de Bordeaux). « ? ».

Marot (de Paris). « ? ».

Sanchez Herrero (de Madrid). « Je n'ai obtenu qu'insuccès. »

A Voisin (de Paris). « Les médicaments n'opèrent pas à distance. »

Dumontpallier (de Paris). « Mes expériences personnelles ont toujours été négatives. »

Beaunis (de Paris). « Je n'y crois pas, cependant je n'ai pas fait d'expériences personnelles à cet égard. »

Joire (de Lille). « Je crois que cette action doit être attribuée à la suggestion et au contact. »

Brémaud (de Brest). « Je n'ai rien obtenu ; rien que par mon attitude, mon air d'attente, de crainte, de satisfaction, de mécontentement, sans prononcer un mot, j'ai pu empoisonner des sujets

(1) Réponses à mon questionnaire.

endormis, avec de l'eau claire, et constater que la strychnine, l'ipéca restaient sans effet. »

De Jong (de la Haye). « L'action des médicaments à distance n'existe pas, selon mes espériences ; les effets sont des produits de suggestion. »

Lajoie (de Nashua-New-Amspire). « Je crois que c'est de la suggestion plus ou moins ouverte. »

Déjerine (de Paris). « C'est de la suggestion. »

G. Ballet (de Paris). « Rien ne le prouve, pas une expérience valable. »

Burot et Luys sont les inventeurs de l'action des médicaments à distance, il n'y a donc que David et Ochorowicz qui s'en déclarent partisans, tous les autres auteurs ont répondu négativement, excepté Pitres et Marot qui doutent.

Je ne puis mieux exposer ma manière de voir à ce sujet qu'en reproduisant ce que j'ai dit à la Société des Sciences médicales, en juin 1894 (1).

« *Action à distance des substances toxiques et médicamenteuses.* MM. Bourru et Burot(2), professeurs à l'Ecole de médecine de Rochefort, voulant étudier les phénomènes produits par le contact des métaux chez les hypnotisés, imaginèrent, pour contrôler leurs résultats premiers, d'avoir recours à des solutions salines. Ils virent, à leur grande surprise, ces solutions agir, par le simple contact sur la peau, comme si on les avait fait ingérer aux sujets ; avec l'iodure de potassium ils produisirent des bâillements et des éternuements.

» Ils expérimentèrent alors avec les alcaloïdes et ils virent que l'opium produit le sommeil ; l'atropine, la dilatation de la pupille ; le chloral, un sommeil avec ronflement ; la digitaline, des vomissements ; le jaborandi, une salivation abondante et de la sudation, etc.

» Les auteurs se servent de tubes qui doivent, autant que possible, ne pas être fermés hermétiquement ; ces tubes, que les auteurs appliquaient d'abord contre la peau, doivent plutôt être placés à

(1) Voir *Journal de Méd.*, août 1894.

(2) Bourru et Burot. *Société de psychol. philosophique*, décembre 1885 (*Revue philos.* mars 1886).

5 centimètres de cette dernière, de crainte d'obtenir des résultats trop forts ; les solutions contenues dans les tubes doivent être diluées afin d'éviter les actions brutales, toxiques des substances ; la durée de l'application doit varier de deux à cinq minutes et quelquefois même beaucoup plus longtemps.

» Luys reprit ces recherches, il fut convaincu de la réalité des théories de Bourru et Burot et il n'hésita pas à communiquer ses résultats à l'Académie de médecine et à la Société de Biologie (1888).

» L'Académie nomma une Commission pour vérifier ces phénomènes, et Dujardin-Beaumetz [1], rapporteur, conclut à leur non-existence.

» Voisin [2] et Bernheim [3] reprirent les expériences de Bourru, Burot et Luys, et ils conclurent que tous ces phénomènes sont dus à la suggestion.

» Mon sujet, Léon, réalise parfaitement l'action des médicaments à distance : voici quatre tubes contenant des substances diverses ; j'en ai pris un au hasard, je l'ai placé dans le cou de mon sujet et vous avez vu qu'il a manifesté une agitation extrême sans que j'aie prononcé une parole : c'est de l'ammoniaque.

» Avec cet autre tube, j'ai obtenu encore une agitation très grande : c'est du chloroforme,

» Avec celui-ci, j'ai obtenu le calme et le sommeil : c'est de l'éther.

» Avec le dernier, j'ai obtenu du malaise, des maux de tête : c'est une solution de morphine.

» Recommençons cette série d'expériences.

» Je prends un tube quelconque, il y a eu sommeil profond : c'est du chloroforme.

» Avec un second tube j'obtiens de l'agitation : c'est l'ammoniaque.

» Avec un troisième tube, il se manifeste de l'agitation encore : c'est l'éther.

(1) Dujardin-Beaumetz. *Comptes rendus, Acad. méd.*, août 1888.
(2) Voisin. *Action des médic. à distance* (*Soc. méd.-psych.*, octobre 1887).
3) Bernheim. *De l'action médicamenteuse à distance* (*Rev. de l'Hypnot.*- 1888, p. 161).

» Enfin, avec le quatrième tube se montre le sommeil.

» Vous voyez, Messieurs, que mon sujet essaie inconsciemment de me contenter ; il manifeste certains symptômes particuliers lorsque j'approche un tube, mais ces symptômes ne sont nullement constants, ils varient pour une même substance, d'une expérience à l'autre.

» Quelquefois le sujet devine juste ; si on annonce ce qui doit se produire, il réussit toujours. J'ai essayé avec d'autres substances, avec de l'eau, avec un tube vide, et toujours il a manifesté certains phénomènes vagues pouvant être interprétés différemment, suivant l'idée préconçue de l'expérimentateur.

» Ici encore je crois qu'il s'agit de suggestion inconsciente ; je crois que le sujet tâche de se guider par ce flair si caractéristique que présentent les somnambules hyperesthésiques. »

Ma conclusion est donc semblable à celle de Braid, de Bernheim, etc.

CHAPITRE XIII

LES SUGGESTIBILITÉS

Avant d'aborder l'étude des suggestions hypnotiques, nous devons dire un mot des suggestibilités.

Comme nous le verrons plus loin, la suggestion est, d'après Bernheim, l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui ; elle implique deux facteurs : l'impression première, le *germe*, et l'élaboratfon de cette impression le *terrain psychique*.

Cette définition est la meilleure qui ait été donnée jusqu'à présent, elle montre clairement l'étendue presque infinie du domaine de la suggestion ; il y a suggestion chaque fois qu'une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui, que cette idée soit émise par un être humain ou qu'elle résulte d'une impression extérieure quelconque. L'enfant qui obéit à ses parents, l'élève qui écoute sa leçon, l'ami qui suit un conseil, se laissent suggérer ; le malade qui s'imagine qu'un grand appareil électrique doit lui faire plus de

(1) Bernheim. *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie* (Paris, 1891).